

Saint-Brieuc, le 11 mars 2021

à M. le Directeur des Services Départementaux
de l'Education Nationale des Côtes-d'Armor
Centre Héméra
8 bis rue des Champs de Pies
B.P. 2369
22023 St Brieuc Cedex

Objet : campagne de test salivaire dans les écoles

Monsieur le Directeur Académique,

Certaines écoles du département ont eu la surprise, dès ce retour des vacances d'hiver, d'être choisies pour la campagne de surveillance épidémiologique, par prélèvement salivaire, de la Covid 19. Le SNUDI-FO 22 dénonce les modalités de mise en place de cette campagne. Encore une fois, directeurs et enseignants voient des tâches supplémentaires leur incomber, et les personnels indispensables ne sont pas recrutés. Les directeurs sont particulièrement assommés, ce qu'il faut relier à l'acharnement du ministre à faire passer le projet de loi Rilhac sur la direction d'école contre la volonté des personnels.

Les écoles choisies, on ne sait comment d'ailleurs, ont reçu les documents à distribuer aux familles mardi après-midi avec injonction de remonter les formulaires remplis par les familles pour vendredi midi à la circonscription !!! Il faut donc en 48h, dont 1 jour vaqué, photocopier 3 feuilles par élèves, les distribuer, les récupérer et, cerise sur le gâteau, les remonter, alors que le directeur est en classe, pour le vendredi midi à la circonscription.

D'autre part, les documents à distribuer aux familles n'ont aucun en-tête et ne sont signés par aucune institution. Les 2 formulaires pour les élèves, on se demande pourquoi 2 formulaires, ne demandent pas les mêmes documents aux familles. Les équipes pédagogiques n'ont aucune information sur la date et les modalités d'organisation de cette campagne dans l'école et donc ne peuvent pas répondre aux interrogations des familles ni organiser correctement leur enseignement.

Comble de l'ironie, les personnels qui doivent effectuer ce travail supplémentaire dans l'urgence absolue peuvent se faire tester mais ... en versant 1€ et, comble de l'impréparation,

doivent remplir un formulaire leur demandant les numéros de téléphone et le courriel de leurs parents !?!?

Une fois de plus, les enseignants, et plus particulièrement les directrices et les directeurs se retrouvent en situation délicate face aux familles et subissent les choix budgétaires gouvernementaux (non recrutements à hauteur des immenses besoins de toute la fonction publique, 212 millions du budget de l'Éducation nationale rendus en 2020). Le SNUDI-FO 22 tient à vous faire part de l'immense colère des enseignants face à ce type d'agissement que les personnels ressentent comme un profond mépris. Le surcroît de travail que cette opération occasionne aux équipes pédagogiques, et plus particulièrement aux directrices et directeurs, est profondément inadmissible.

Nous vous demandons donc, Monsieur le Directeur Académique, d'envoyer le personnel administratif ou infirmier nécessaire sur chaque école concernée par la campagne de tests, ce qui ramène à la question des recrutements indispensables, afin de permettre aux enseignants de pouvoir faire leur travail dans des conditions correctes et sereines.

Je vous prie d'agréer, Monsieur le Directeur académique, l'expression de ma parfaite considération.

Pour le SNUDI-Force Ouvrière des Côtes-d'Armor,
le Secrétaire départemental,
Stéphane Mottier

